

DomusVi est lauréat du Prix Entreprise & Salariés Aidants 2023

A la veille de la Journée nationale des Aidants, le groupe voit son engagement récompensé à travers l'initiative #PetitesEtGrandesAttentions ®

Paris,
05 octobre 2023



Service de Presse
Tél. : + 33 (0)1 57 32 53 00
press@domusvi.com

De gauche à droite sur la photo : Edouard de Hennezel (Président-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société et fondateur du Prix), Céline Fabre (DRH DomusVi), Blandine Langlois (DRH Groupe Les Echos) et Présidente du Jury et Thibaut Guilluy (Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises au ministère du Travail)

Face au défi lié au vieillissement de la population, la nécessité pour un salarié d'accompagner un proche malade, handicapé ou âgé est prioritaire et ne cessera d'augmenter. C'est dans ce contexte que le Prix ESA, organisé par Audiens et sous le haut patronage de Monsieur Olivier DUSSOPT, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Madame Aurore BERGÉ, ministre des Solidarités et des Familles et Madame Fadila KHATTABI, ministre déléguée auprès de la ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes handicapées, souhaite récompenser les employeurs et partenaires sociaux pour leurs initiatives en faveur des salariés et collègues aidants, d'encourager l'émergence et l'échange des bonnes pratiques envers tous les aidants qui exercent une activité professionnelle et enfin, favoriser la cohésion au sein du milieu professionnel, veiller à l'intérêt de tous les individus et maintenir les salariés dans des emplois durables.

L'initiative #PetitesEtGrandesAttentions, lauréate du Prix ESA, a été pensée pour apporter des réponses concrètes à ces défis majeurs : faisant suite à un premier accord signé par le Groupe en 2016, qui proposait déjà des mesures telles que la possibilité d'aménagement du temps de travail ou encore le don de jours de repos avec un abondement de l'entreprise, cette initiative reconnaît explicitement le savoir-faire et les qualités du rôle d'aidant, qualités essentielles dans les métiers du grand âge.

Le dispositif proposé par DomusVi se base sur une disposition de la Convention Collective sectorielle que le groupe a souhaité étendre de façon proactive afin de garantir la reprise d'ancienneté lors de l'embauche et qui se traduit donc par une meilleure perspective salariale. Par ailleurs, ce dispositif prévoit aussi des nouveautés telles que la définition de « l'accompagnement du proche aidé » comme un nouveau motif de « congés pour événements familiaux », de reporter l'âge limite du congé pour enfant malade à 25 ans (versus 16 ans dans la convention collective) ou encore de valoriser au sein de l'entreprise des aidants en soutenant et en organisant la prise de parole et le partage d'expériences par les salariés aidants qui le souhaitent.

Soucieux de mieux comprendre et répondre aux besoins des salariés aidants qui rencontrent des difficultés physiques et mentales, DomusVi est en effet convaincu que l'entreprise doit jouer un rôle primordial et participer à un effort collectif de soutien, d'accompagnement et d'aménagement du temps de travail pour cette population active qui ne cessera de croître dans les années à venir.

L'entreprise prévoit également de continuer à soutenir davantage ses salariés aidants, en se concentrant sur l'information et la détection des besoins et en adaptant l'offre afin de proposer autant que possible du « sur-mesure » avec l'implication des managers de proximité.

Céline Fabre, Directrice des ressources humaines de DomusVi France :

« Dans notre activité et par les relations que nous entretenons avec les familles, nous connaissons la valeur et les compétences développées par les aidants. Ces savoir-faire et savoir-être quand ils sont portés par nos salariés en situation d'aidance, sont des forces que DomusVi entend reconnaître et soutenir tout naturellement. Je suis très fière de cette récompense qui prime non seulement le travail effectué mais aussi la vision que nous portons au sein de notre groupe sur ce sujet important que nous avons voulu traiter de manière anticipée et innovante. La part de jeunes aidants, qui sont aussi nos collaborateurs de demain, va croître dans les années à venir et la question du soutien de l'entreprise devient cruciale et urgente ».

Edouard de Hennezel, Président du Cercle Vulnérabilités et Société, Fondateur du Colloque et Prix ESA :

« Bravo à DomusVi, lauréat du Prix ESA 2023 ! Ce Prix récompense chaque année les meilleures pratiques des entreprises à destination de leurs salariés aidants, et constitue de ce fait une source d'inspiration précieuse pour l'ensemble des entreprises ou collectifs de travail. »

DomusVi en bref

Créé en 1983 en France, DomusVi est aujourd'hui l'un des leaders de l'habitat, des services et des soins dédiés aux personnes âgées dans le monde. Le Groupe est présent en France et dans 8 pays en Europe et en Amérique Latine. La mission que se donne le Groupe est simple : préserver la qualité de vie des personnes âgées en particulier par le maintien d'une vie sociale active et aider les sociétés à s'adapter au défi démographique du vieillissement. Aujourd'hui, les 50 000 collaboratrices et collaborateurs de DomusVi accompagnent près de 100 000 personnes âgées quotidiennement à leurs domiciles ou hébergées dans des Résidences services et ses Maisons de retraite médicalisées.